



**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
Procuration : 2

Date de convocation :
26/05/2026

Date d'affichage :
03/06/2026

DELIBERATION

Le premier juin deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES

Membres excusés : Béatrice SOITTOUX pouvoir à Adrien LUGAGNE
Thierry MOREL pouvoir à Jean-Michel LHOMMÉE

Membres absents :

Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie

Secrétaire de séance : Sandrine BROUSSAUDIER a été élue secrétaire de séance

➤ **260605 : Tarif cantine intergénérationnelle**

Le Conseil municipal après en avoir débattu décide à l'unanimité de fixer le tarif des repas « cantine intergénérationnelle » au niveau du tarif « enfants » correspondant à la tranche 5 de quotient familial, soit **7,96 € pour l'année scolaire 2026-2027**.

Le tarif sera actualisé les années suivantes en fonction de l'évolution du tarif de cantine pratiqué pour les enfants (tranche 5).

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

